

**Motion du 30 novembre 2022 de M. Pascal Holenweg: «Pourquoi pas un orchestre du Grand Théâtre?»**

(renvoyé à la commission des arts et de la culture lors de la séance du 17 mai 2023)

*PROJET DE MOTION*

L'Orchestre de la Suisse romande assure le service d'orchestre de (plus ou moins) huit productions du Grand Théâtre par saison dont au minimum une conduite par le directeur artistique et musical de l'OSR en titre.

En avril 2017, M. Metin Arditi évoquait l'idée de faire de l'OSR l'orchestre de l'Opéra de Genève. Cela permettrait au Grand Théâtre de disposer, à demeure, d'un orchestre; orchestre à la fois symphonique et lyrique. Ce qui n'empêcherait d'ailleurs pas l'orchestre de donner des concerts indépendamment de sa charge d'opéra. Mais la disponibilité de l'OSR au service d'opéra réduit l'autonomie de programmation de l'orchestre, et est porteuse de confusion dans le financement croisé de deux institutions autonomes l'une de l'autre, chacune recevant de la Ville une subvention importante.

Il ne paraît pas absurde qu'il y ait à Genève deux grands orchestres: un symphonique et un lyrique, pour le service d'opéra. Ces deux orchestres, autonomes l'un de l'autre dans leur programmation, pourraient évidemment collaborer.

L'existence d'un orchestre du Grand Théâtre n'empêcherait nullement l'opéra d'avoir recours, pour des ouvrages spécifiques, à l'OSR ou à d'autres orchestres, en fonction des œuvres programmées, de leurs spécificités et de celles des orchestres, comme cela se pratique dans les opéras disposant de leur propre orchestre.

L'orchestre du Grand Théâtre pourrait quant à lui se produire de manière autonome, à côté de ses services d'opéra, comme les orchestres attitrés des opéras le font.

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'étudier avec la Fondation et la direction du Grand Théâtre la possibilité, la viabilité et la pertinence de doter le GTG d'un orchestre attitré autre que l'OSR.